

19 novembre 2008

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VALLOUREC

(Euronext Paris)

Par courriers des 18 et 19 novembre 2008, la société Deutsche Bank AG (Theodor-Heuss Allee 70, Frankfurt am Main, 60486, Allemagne) a déclaré avoir franchi :

- en baisse, le 12 novembre 2008, directement et indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, par suite d'une cession d'actions VALLOUREC hors marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALLOUREC et détenir, directement et indirectement, 2 650 433 actions VALLOUREC (1) représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et des droits de vote de cette société (2).
- en hausse, le 13 novembre 2008, directement et indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, par suite d'une acquisition d'actions VALLOUREC hors marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALLOUREC et détenir, directement et indirectement, 2 664 596 actions VALLOUREC (3) représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et des droits de vote de cette société (2).

(1) Dont 2 561 235 actions détenues directement.

(2) Sur la base d'un capital composé de 53 038 720 actions représentant 53 057 558 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

(3) Dont 2 575 197 actions détenues directement.